

ABBARETZ ■ AIGREFEUILLE-SUR MAINE ■ ANCENIS ■ ANETZ ■ ARTHON-EN-RETZ ■  
ASSERAC ■ AVESSAC ■ BARBECHAT ■ BASSE-GOULAIN ■ BATZ-SUR-MER ■ LA BAULE  
■ BELLIGNÉ ■ LA BERNIERE-EN-RETZ ■ BESNÉ ■ LE BIGNON ■ BLAIN ■ LA BOISSIÈRE-DU-  
DORÉ ■ BONNOEUVRE ■ BOUAYE ■ BOUÉE ■ BOUGUENAIS ■ BOURGNEUF-EN-RETZ ■  
BOUSSAY ■ BOUVRON ■ BRAINS ■ CAMPBON ■ CARQUEFOU ■ CASSON ■ LE CELLIER ■  
LA CHAPELLE-BASSE-MER ■ LA CHAPELLE-DES-MARAIS ■ LA CHAPELLE-GLAIN ■ LA CHAPELLE-  
HEULIN ■ LA CHAPELLE-LAUNAY ■ LA CHAPELLE-SAINT-SAUVEUR ■ LA CHAPELLE-SUR-ERDRE  
■ CHÂTEAUBRIANT ■ CHÂTEAU-THÉBAUD ■ CHAUVÉ ■ CHEIX-EN-RETZ ■ CHEMÉRÉ ■ LA  
CHEVALLERAI ■ LA CHEVROLIÈRE ■ CLISSON ■ CONQUEREUIL ■ CORCOUÉ-SUR-LOGNE  
■ CORDEMAIS ■ CORSEPT ■ COUÉRON ■ COUFFÉ ■ LE CROISIC ■ CROSSAC ■ DERYAL  
■ DONGES ■ DRÉFFÉAC ■ ERBRAY ■ FAY-DE-BRETAGNE ■ FÉGRÉAC ■ FERCÉ ■ FRESNAY-  
EN-RETZ ■ LE FRESNE-SUR-LOIRE ■ FROSSAY ■ LE GÂVRE ■ GENESTON ■ GÉTIGNÉ ■  
GORGES ■ GRAND-AUVERNÉ ■ GRANDCHAMP-DES-FONTAINES ■ LA GRIGONNAIS  
■ GUÉMÉNÉ-PENFAO ■ GUENROUËT ■ GUÉRANDE ■ LA HAIE-FOUASSIÈRE ■ HAUTE-  
GOULAIN ■ HERBIGNAC ■ HÉRIC ■ INDRE ■ ISSÉ ■ JANS ■ JOUÉ-SUR-ERDRE ■ JUIGNÉ-  
LES-MOUTIERS ■ LE LANDREAU ■ LAVAU-SUR-LOIRE ■ LEGÉ ■ LIGNÉLA LIMOUZINIÈRE ■  
LE LOROUX-BOTTEREAU ■ LOUISFERT ■ LUSANGER ■ MACHECOUL ■ MAISDON-SUR-  
SÈVRE ■ MALVILLE ■ LA MARNE ■ MARSAC SUR DON ■ MASSÉRAC ■ MAUMUSSON ■  
MAUVES-SUR-LOIRE ■ LA MEILLERAYE-DE-BRETAGNE ■ MÉSANGER ■ MESQUER ■ MISSILLAC  
■ MOISDON-LA-RIVIÈRE ■ MONNIÈRE ■ LA MONTAGNE ■ MONTBERT ■ MONTOIR-DE-  
BRETAGNE ■ MONTRELAIS ■ MOUAIS ■ LES MOUTIERS ■ MOUZEIL ■ MOUZILLON ■  
NANTES ■ NORT-SUR-ERDRE ■ NOTRE-DAME-DES-LANDES ■ NOYAL-SUR-BRUTZ ■ NOZAY  
■ ORVAULT ■ OUDON ■ PAIMBOEUF ■ LE PALLET ■ PANNECÉ ■ PAULX ■ LE PELLERIN ■  
PETIT AUVERNÉ ■ PETIT MARS ■ PIERRIC ■ LE PIN ■ PIRIAC-SUR-MER ■ LA PLAINE-SUR-MER  
■ LA PLANCHE ■ PLESSÉ ■ PONTCHÂTEAU ■ PONT-ST-MARTIN ■ PORNIC ■ PORNICHET  
■ PORT-SAINT-PÈRE ■ POUILLÉ-LES-COTEAUX ■ LE POULIGUEN ■ PRÉFAILLES ■ PRINQUIAU  
■ PUCEUL ■ QUILLY ■ LA REGRIPIÈRE ■ LA REMAUDIÈRE ■ REMOUILLE ■ REZÉ ■ RIAILLÉ  
■ LA ROCHE BLANCHE ■ ROUANS ■ ROUGÉ ■ LA ROUXIÈRE ■ RUFFIGNÉ ■ SAFFRÉ  
■ ST AIGNAN-DE-GRANDLIEU  
■ ST ANDRÉ-DES-EAUX ■ STE  
ANNE-SUR-BRIVET ■ ST AUBIN-  
DES-CHÂTEAUX ■ ST BRÉVIN-  
LES-PINS ■ ST COLOMBAN ■  
ST ETIENNE-DE-MER-MORTE ■  
ST ETIENNE-DE-MONTLUC ■  
ST FIACRE-SUR-MAINE ■ ST  
GÉRÉON ■ ST GILDAS-DES-  
BOIS ■ ST HERBLAIN ■ ST  
HERBLON ■ ST HILAIRE-DE-CHALÉONS ■ ST HILAIRE-DE-CLISSON ■ ST JEAN-DE-BOISEAU  
■ ST JOACHIM ■ ST JULIEN-DE-CONCELLES ■ ST JULIEN-DE-VOUVANTES ■ ST LÉGER-LES-  
VIGNES ■ STE LUCE-SUR-LOIRE ■ ST LUMINE-DE-CLISSON ■ ST LUMINE-DE-COUTAIS ■ ST  
LYPHARD ■ ST MALO-DE-GUERSAC ■ ST MARS-DE-COUTAIS ■ ST MARS-DU-DÉSERT ■ ST  
MARS-LA-JAILLE ■ ST MÊME-LE-TENU ■ ST MICHEL-CHEF-CHEF ■ ST MOLF ■ ST NAZAIRE ■  
ST NICOLAS-DE-REDON ■ STE PAZANNE ■ ST PÈRE-EN-RETZ ■ ST PHILBERT-DE-GRANDLIEU  
■ STE REINE-DE-BRETAGNE ■ ST SÉBASTIEN-SUR-LOIRE ■ ST SULPICE-DES-LANDES ■ ST  
VIAUD ■ ST VINCENT-DES-LANDES ■ SAUTRON ■ SAVENAY ■ SÉVÉRAC ■ SION-LES-  
MINES ■ LES SORINIÈRES ■ SOUDAN ■ SOULVACHE ■ SUCÉ-SUR-ERDRE ■ TEILLÉ ■  
LE TEMPLE-DE-BRETAGNE ■ THOUARÉ-SUR-LOIRE ■ LES TOUCHES ■ TOUVOIS ■ TRANS-  
SUR-ERDRE ■ TREFFIEUX ■ TREILLÈRES ■ TRIGNAC ■ LA TURBALLE ■ VALLET ■ VARADE  
■ VERTOU ■ VIEILLEVIGNE ■ VIGNEUX-DE-BRETAGNE ■ VILLEPÔT ■ VRITZ ■ VUE ■



PRIX DÉPARTEMENTAL  
D'ARCHITECTURE ET  
D'AMÉNAGEMENT  
DE LOIRE-ATLANTIQUE  
APPEL À CANDIDATURE

# 5<sup>ème</sup> édition



## DÉMARCHE DU C.A.U.E. DE LOIRE-ATLANTIQUE

Le C.A.U.E., issu de la loi sur l'architecture et mis en place par le Conseil général, est chargé, entre autres missions, de promouvoir la qualité de l'architecture et, plus largement, du cadre de vie à l'échelon départemental.

La présence de vastes entités urbaines et la vitalité de territoires ruraux et littoraux très actifs, confèrent à la Loire-Atlantique un fort potentiel de réalisations architecturales et d'aménagement. D'autre part, les quelque 500 architectes exerçant sur le département ainsi que la présence d'une école d'architecture à Nantes contribuent à satisfaire une production locale riche et diversifiée.

Ce Prix départemental, qui est désormais programmé tous les deux ans depuis 2002, vient compléter de nombreuses autres actions de sensibilisation au plan départemental destinées à un large public (scolaires, professionnels, élus...). Enfin, cette initiative, grâce à la capitalisation des données recensées auprès des collectivités et des professionnels, a également pour vocation d'enrichir la base de données de notre « observatoire » départemental de la création dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et des paysages.

## RÉALISATIONS CONCERNÉES

Les projets publics et privés exprimant toutes les facettes de la création contemporaine en Loire-Atlantique, et dont les concepteurs sont architectes, paysagistes, urbanistes.

La qualité de la relation mise en place entre les maîtres d'ouvrage et les concepteurs, ainsi que la prise en compte de caractéristiques de type qualité environnementale, expérimentation, innovation, mise en œuvre de matériaux nouveaux, seront des atouts pour l'appréciation de la qualité des opérations.

### • les bâtiments achevés en 2008 et 2009

Tous les types de constructions : logements collectifs ou individuels, bâtiments publics, locaux d'enseignement ou de formation, équipements sanitaires et sociaux, équipements de sports ou de loisirs, locaux d'entreprises et bâtiments agricoles, infrastructures...

Les interventions sur des édifices existants pourront être prises en compte, à condition qu'elles aient entraîné une modification significative de l'état initial du bâti.

### • les opérations d'aménagement achevées en 2005/2006/2007/2008/2009

Tous les types d'aménagements : aménagements d'espaces publics, aménagements paysagers, lotissements, Z.A.C., etc...

Toutes les échelles de projet sont recevables.

## DÉROULEMENT DU PRIX DÉPARTEMENTAL

Le C.A.U.E. sollicite aujourd'hui les communes du département, les architectes, les urbanistes, les paysagistes, les aménageurs et les sociétés HLM, pour un recensement des projets achevés au cours des années 2008 et 2009 pour les opérations d'architecture et entre 2005 et 2009 pour les opérations d'aménagement en Loire-Atlantique.

Toutes les candidatures devront être adressées ou déposées au CAUE **avant le 1<sup>er</sup> mars 2010**. Un jury, principalement composé d'élus et de représentants des administrations et des professions concernées de Loire-Atlantique, procédera en juin 2010 à la sélection d'une vingtaine de projets, qui feront ensuite l'objet d'un reportage photographique réalisé par un professionnel.

Parmi les projets sélectionnés, le jury désignera, en septembre 2010, le ou les projets lauréats, ainsi que les opérations éventuellement mentionnées. L'ensemble des projets sélectionnés à l'issue du premier jury donnera lieu à une publication et à une exposition réalisées par le CAUE à destination des collectivités locales et des professionnels de Loire-Atlantique.

Les prix seront remis aux maîtres d'ouvrage et aux concepteurs à la fin de l'année 2010, lors d'une manifestation co-organisée par le CAUE et le Conseil général de Loire-Atlantique.

# LES PALMARÈS PRÉCÉDENTS

## 2002



**1<sup>er</sup> PRIX D'ARCHITECTURE 2002**  
MAISON DES SYNDICATS  
NANTES  
FORMA 6, architectes mandataires,  
Nantes,  
et ATELIER C, architectes associés,  
Nantes  
aménagement de la place hors Prix  
départemental BUREAU DES PAYSAGES  
- Alexandre CHEMETOFF, paysagistes,  
Gentilly



**1<sup>er</sup> PRIX D'AMÉNAGEMENT 2002**  
PROLONGEMENT OUEST DE LA  
LIGNE 1 DU TRAMWAY  
NANTES - SAINT-HERBLAIN  
AUP (STEFF, LEMOINE, DAVY, GEFFARD,  
BERTHOMÉ) architectes, urbanistes,  
Nantes  
et PHYTOLAB, paysagistes, Nantes

## 2004



**1<sup>er</sup> PRIX D'AMÉNAGEMENT 2004**  
AMÉNAGEMENT  
DU MONT-LENIGO  
LE CROISIC  
Jacques LE BRIS, architecte-paysagiste,  
Nantes  
et ESTÈVE et BOUCHETON, architectes-  
urbanistes, Nantes

**1<sup>er</sup> PRIX D'ARCHITECTURE 2004**  
THÉÂTRE «QUARTIER LIBRE» ANCENIS  
Jean-Claude PONDEVIE architecte, La Roche-sur-Yon



# 2006



**1<sup>er</sup> PRIX D'AMÉNAGEMENT 2006**  
ZAC DE LA SOLVARDIÈRE  
SAINT-HERBLAIN  
IN SITU Architecture et Environnement,  
architectes, Nantes  
et PHYTO LAB paysagistes, Nantes

**1<sup>er</sup> PRIX D'ARCHITECTURE 2006**  
MÉDIATHÈQUE LUDOTHÈQUE RENÉ-GOSGINNY ET ESPACE JEUNESSE LE PATIO  
SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE  
FORMA 6, architectes, Nantes



# 2008



**1<sup>er</sup> PRIX D'ARCHITECTURE EX ÆQUO 2008**  
COLLÈGE LUCIE-AUBRAC VERTOU  
FORMA 6, architectes, Nantes

**1<sup>er</sup> PRIX D'AMÉNAGEMENT 2008**  
AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA COLLÉGIALE  
GUÉRENDE  
Agence A.U.P., architectes-urbanistes, Nantes,  
avec Nicolas FÉDORENKO, artiste plasticien, Pont-Croix (29)



**1<sup>er</sup> PRIX D'ARCHITECTURE EX ÆQUO 2008**  
MAISONS 110 NANTES  
PO (Karine OLIVIER/Frédéric PÉCHEREAU), architectes, Nantes  
+ Thomas CANTIN (collectif FICHTRE, mobilier, scénographie,  
arts plastiques), Nantes



# LES RÉCOMPENSES

Le CAUE et le Conseil général de Loire-Atlantique ont remis aux concepteurs et aux maîtres d'ouvrage des projets lauréats du Prix départemental d'Architecture et d'Aménagement, en 2002 des sculptures de Francine Toulemonde, en 2004, des sculptures et des sérigraphies d'Alain Douillard, en 2006 des sérigraphies de Éric Fonteneau et en 2008 des œuvres de Philippe Szechter.



Francine Toulemonde, 2002



Alain Douillard, 2004



Éric Fonteneau, 2006



Philippe Szechter, 2008

# LES PUBLICATIONS

Lors de la remise des prix, une publication produite et éditée par le CAUE de Loire-Atlantique, présentant tous les projets sélectionnés, est distribuée gratuitement aux élus et aux professionnels.

Cette sélection de projets est aussi l'occasion pour le CAUE d'éditionner un calendrier qui permet de sensibiliser un public plus large.



# LES EXPOSITIONS

Des expositions itinérantes sont également issues du Prix départemental. Elles ont vocation à être présentées sur le département à la demande de toute collectivité, organisme ou établissement solaire.



**Exposition**  
«Aperçu(s) 99-00-01» palmarès 2002  
du 27 mars 2003 au 30 mai 2003 au CAUE de Loire-Atlantique

**Exposition**  
«Aperçu(s)», palmarès 2006  
du Prix départemental d'architecture et d'aménagement de Loire-Atlantique»  
du 26/02/07 au 04/05/07 au CAUE de Loire-Atlantique  
du 11/02/08 au 29/06/08 à la maison du département d'Ancenis



**Exposition**  
«Aperçu(s)», palmarès 2008  
du Prix départemental d'architecture et d'aménagement de Loire-Atlantique»  
du 15/12/08 au 03/04/09 au CAUE de Loire-Atlantique  
du 03/05/10 au 02/07/08 à la maison du département de Châteaubriant



# MODE D'EMPLOI

- 1-** Si vous souhaitez proposer un projet, veuillez télécharger la fiche descriptive sur notre site internet à l'adresse suivante : <http://www.caue44.com>
- 2-** Vous voudrez bien remplir toutes les rubriques de la fiche descriptive avec Acrobat (une fiche descriptive par projet) et sélectionner 5 photos par projet que vous jugez les plus représentatives.
- 3-** Créez autant de dossiers que de projets, gravez l'ensemble sur un CD-Rom et renvoyez-le par courrier au CAUE de Loire-Atlantique  
25, rue Paul Bellamy 44000 NANTES  
**avant le 1<sup>er</sup> mars 2010**

Pour tous renseignements complémentaires, contactez  
Christophe BOUCHER ou Nadine BIZEUL  
tél : 02 40 35 45 10 - E-mail : [n.boucher@caue44.com](mailto:n.boucher@caue44.com)

<p><b>PRIX DÉPARTEMENTAL D'ARCHITECTURE ET D'AMÉNAGEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE</b></p>	
<p><b>FICHE DE PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION PROPOSÉE</b> Une fiche par projet accompagnée de 5 photos représentatives à renvoyer sur CD-Rom avant le <b>1<sup>er</sup> mars 2010</b> au CAUE de Loire-Atlantique, 25 rue Paul Bellamy, 44000 Nantes Tél. : 02 40 35 45 10 - Fax : 02 40 35 30 60 - E-mail : <a href="mailto:c.boucher@caue44.com">c.boucher@caue44.com</a> Contact : Christophe BOUCHER, chargé de mission</p>	
NOM DE L'OPÉRATION	<input type="text"/>
ADRESSE	<input type="text"/>
PROGRAMME	<input type="text"/>
MAÎTRISE(S) D'ŒUVRE	<input type="text"/>
MAÎTRISE(S) D'OUVRAGE	<input type="text"/>
ANNÉE D'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX	<input type="text"/>
SURFACES UTILES	<input type="text"/>
MONTANT DES TRAVAUX TTC	<input type="text"/>
CONTACT	<input type="text"/>
PHOTOS / IMAGES	<input type="text"/>
<p><small>5 photos numériques (résolution minimum de 800 x 600 pixels), légendées selon le cadre ci-dessous, présentées au format pdf en qualité de couleur. Le dossier doit être remis accompagné de 5 photos imprimées en couleur, sur un support de 10x15 cm, dans un coffret de 10x15 cm, fermé par un scotch. Le dossier doit être remis dans un coffret architectural ou paysager, avec sur l'étiquette et au pied de chaque une une légende des photographies (nom, adresse, coordonnées).</small></p>	

ABBARETZ ■ AIGREFEUILLE-SUR MAINE ■ ANCENIS ■ ANETZ ■ ARTHON-EN-RETZ ■ ASSERAC ■ AVESACC ■ BARBECHAT ■ BASSE-GOULAIN ■ BATZ-SUR-MER ■ LA BAULE ■ BELLIGNÉ ■ LA BERNIERIE-EN-RETZ ■ BESNÉ ■ LE BIGNON ■ BLAIN ■ LA BOISSIÈRE-DU-DORÉ ■ BONNOEUVRE ■ BOUAYE ■ BOUÉE ■ BOUGUENAIS ■ BOURGNEUF-EN-RETZ ■ BOUSSAY ■ BOUVRON ■ BRAINS ■ CAMPBON ■ CARQUEFOU ■ CASSON ■ LE CELLIER ■ LA CHAPELLE-BASSE-MER ■ LA CHAPELLE-DES-MARAIS ■ LA CHAPELLE-GLAIN ■ LA CHAPELLE-HEULIN ■ LA CHAPELLE-LAUNAY ■ LA CHAPELLE-SAINT-SAUVEUR ■ LA CHAPELLE-SUR-ERDRE ■ CHÂTEAUBRIANT ■ CHÂTEAU-THÉBAULT ■ CHAUVÉ ■ CHEIX-EN-RETZ ■ CHEMÉRÉ ■ LA CHEVALLERIE ■ LA CHEVROLIÈRE ■ CLISSON ■ CONQUEREUIL ■ CORCOUÉ-SUR-LOGNE ■ CORDEMAIS ■ CORSEPT ■ COUÉRON ■ COUFFÉ ■ LE CROISIC ■ CROSSAC ■ DERVAL ■ DONGES ■ DRÉFFÉAC ■ ERBRAY ■ FAY-DE-BRETAGNE ■ FÉGRÉAC ■ FERCÉ ■ FRESNAY-EN-RETZ ■ LE FRESNE-SUR-LOIRE ■ FROSSAY ■ LE GÂVRE ■ GENESTON ■ GÉTIGNÉ ■ GORGES ■ GRAND-AUVERNÉ ■ GRANDCHAMP-DES-FONTAINES ■ LA GRIGONNAIS ■ GUÉMÉNÉ-PENFAO ■ GUENROUET ■ GUÉRANDE ■ LA HAIE-FOUASSIÈRE ■ HAUTE-GOULAIN ■ HERBIGNAC ■ HÉRIC ■ INDRE ■ ISSÉ ■ JANS ■ JOUÉ-SUR-ERDRE ■ JUIGNÉ-LES-MOUTIERS ■ LE LANDREAU ■ LAVAU-SUR-LOIRE ■ LEGÉ ■ LIGNÉLA LIMOUZINIÈRE ■ LE LOROUX-BOTTEREAU ■ LOUISFERT ■ LUSANGER ■ MACHECOUL ■ MAISDON-SUR-SÈVRE ■ MALVILLE ■ LA MARNE ■ MARSAC SUR DON ■ MASSÉRAC ■ MAUMUSSON ■ MAUVES-SUR-LOIRE ■ LA MEILLERAYE-DE-BRETAGNE ■ MÉSANGER ■ MESQUER ■ MISSILLAC ■ MOISDON-LA-RIVIÈRE ■ MONNIÈRE ■ LA MONTAGNE ■ MONTBERT ■ MONTOIR-DE-BRETAGNE ■ MONTELAIS ■ MOUAI ■ LES MOUTIERS ■ MOUZEIL ■ MOUZILLON ■ NANTES ■ NORT-SUR-ERDRE ■ NOTRE-DAME-DES-LANDES ■ NOYAL-SUR-BRUTZ ■ NOZAY ■ ORVAULT ■ OUDON ■ PAIMBOEUF ■ LE PALLET ■ PANNECÉ ■ PAULX ■ LE PELLERIN ■ PETIT AUVERNÉ ■ PETIT MARS ■ PIERRIC ■ LE PIN ■ PIRIAC-SUR-MER ■ LA PLAINE-SUR-MER ■ LA PLANCHE ■ PLESSÉ ■ PONTCHÂTEAU ■ PONT-ST-MARTIN ■ PORNIC ■ PORNICHET ■ PORT-SAINT-PÈRE ■ POUILLÉ-LES-COTEAUX ■ LE POULIGUEN ■ PRÉFAILLES ■ PRINQUIAU ■ PUCEUL ■ QUILLY ■ LA REGRIPIÈRE ■ LA REMAUDIÈRE ■ REMOUILLE ■ REZÉ ■ RIAILLÉ ■ LA ROCHE BLANCHE ■ ROUANS ■ ROUGÉ ■ LA ROUXIÈRE ■ RUFFIGNÉ ■ SAFFRÉ ■ ST AIGNAN-DE-GRANDLIEU ■ ST ANDRÉ-DES-EAUX ■ STE ANNE-SUR-BRIVET ■ ST AUBIN-DES-CHÂTEAUX ■ ST BRÉVIN-LES-PINS ■ ST COLOMBAN ■ ST ETIENNE-DE-MER-MORTE ■ ST ETIENNE-DE-MONTLUC ■ ST FIACRE-SUR-MAINE ■ ST GÉRÉON ■ ST GILDAS-DES-BOIS ■ ST HERBLAIN ■ ST HERBLON ■ ST HILAIRE-DE-CHALÉONS ■ ST HILAIRE-DE-CLISSON ■ ST JEAN-DE-BOISEAU ■ ST JOACHIM ■ ST JULIEN-DE-CONCELLES ■ ST JULIEN-DE-VOUVANTES ■ ST LÉGER-LES-VIGNES ■ STE LUCE-SUR-LOIRE ■ ST LUMINE-DE-CLISSON ■ ST LUMINE-DE-COUTAIS ■ ST LYPHARD ■ ST MALO-DE-GUERSAC ■ ST MARS-DE-COUTAIS ■ ST MARS-DU-DÉSERT ■ ST MARS-LA-JAILLE ■ ST MÊME-LE-TENU ■ ST MICHEL-CHEF-CHEF ■ ST MOLF ■ ST NAZAIRE ■ ST NICOLAS-DE-REDON ■ STE PAZANNE ■ ST PÈRE-EN-RETZ ■ ST PHILBERT-DE-GRANDLIEU ■ STE REINE-DE-BRETAGNE ■ ST SÉBASTIEN-SUR-LOIRE ■ ST SULPICE-DES-LANDES ■ ST VIAUD ■ ST VINCENT-DES-LANDES ■ SAUTRON ■ SAVENAY ■ SÉVÉRAC ■ SION-LES-MINES ■ LES SORINIÈRES ■ SOUDAN ■ SOULVACHE ■ SUCÉ-SUR-ERDRE ■ TEILLÉ ■ LE TEMPLE-DE-BRETAGNE ■ THOUARÉ-SUR-LOIRE ■ LES TOUCHES ■ TOUVOIS ■ TRANS-SUR-ERDRE ■ TREFFIEUX ■ TREILLÈRES ■ TRIGNAC ■ LA TURBALLE ■ VALLET ■ VARADE ■ VERTOU ■ VIEILLEVIGNE ■ VIGNEUX-DE-BRETAGNE ■ VILLEPÔT ■ VRITZ ■ VUE ■



**PRIX DÉPARTEMENTAL  
 D'ARCHITECTURE ET  
 D'AMÉNAGEMENT  
 DE LOIRE-ATLANTIQUE**

## CAUE de Loire-Atlantique

25, rue Paul Bellamy 44000 NANTES  
 tél : 02 40 35 45 10 fax : 02 40 35 30 60  
 mail : [contact@caue44.com](mailto:contact@caue44.com)  
 site : [www.caue44.com](http://www.caue44.com)

